



arret pendant une grossesse

Par **laeti1405**, le **03/07/2009** à **17:13**

bonjour,je suis enseinte de 4 mois et demi,je travail,dans une grande surface ou je commence a 5h du mat,et ou l'on me fait pas de cadeau par ex:un matin ou j'etais tres malade j'ai demandé a partir un peu plus tot,et on m'a repondu que les horaires ne sont pas a la carte.mon medecin m'a arreter qu'une seule semaine,alors que je suis fatigué,et que j'en ai mare de tirer les palettes.il n'y a apparament pas d'autre poste pour moi,et a vrai dire c'est tant mieu.mais mon medecin a du mal a comprendre,ne peut elle pas m'arreter directment 1 mois entier?

Par **Cornil**, le **05/07/2009** à **15:06**

Bonjour "laeti405"

Apparemment ce n'est pas un problème de droit du travail que tu poses, mais un problème de relations avec ton médecin.

Bien sûr qu'elle peut te mettre en arrêt de travail directement pour un mois, mais apparemment elle considère que ton état de santé ne le justifie pas et a peur des contrôles de la Sécu.

Bon courage et bonne chance, et félicitations pour le pitchoun à venir.

Cornil :Vieux syndicaliste de droit privé, vieux "routier" bénévole du droit du travail, et des forums à ce sujet, mais qui n'y reste que si la discussion reste courtoise et argumentée. Les forums ne sont pas à mon avis un "SVP JURIDIQUE GRATUIT" ne méritant même pas retour, et doivent rester sur le terrain de la convivialité, ce qui implique pour moi à minima d'accuser réception à l'internaute qui y a répondu. Qu'il sache que son intervention n'est pas tombée aux oubliettes (merci, c'est facultatif!). Ingénieur informaticien de profession (en préretraite)